



*Date de dépôt : 19 juin 2024*

**Réponse du Conseil d'Etat**  
**à la question écrite de Stefan Balaban : Bonus variable aux SIG**  
**et grands établissements LOIDP**

En date du 3 mai 2024, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

*Cette semaine nous avons appris que le directeur général des SIG aurait touché son plein bonus contractuel pour 2023, malgré la crise de la surfacturation dont il avait connaissance depuis 2018. Nous souhaitons donc obtenir des réponses aux questions suivantes :*

- 1) Est-ce que le bonus contractuel pour 2023 du directeur général des SIG est le montant total ou partiel, diminué en fonction de la crise aux SIG ? Qu'en est-il des autres membres de la direction générale des SIG, direction par direction ?*
- 2) Pour les grands établissements LOIDP qui ont un système de bonus variable, veuillez nous indiquer quel est le bonus maximum et quel a été le bonus accordé pour les cinq dernières années, direction par direction au sein de chaque direction générale concernée. Je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses à nos questions.*

*Je remercie par avance le Conseil d'Etat des réponses à nos questions.*

## RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Concernant les Services industriels de Genève (SIG), le bonus est appelé « prime aux résultats ». Le montant de cette prime dépend du degré d'atteinte des objectifs annuels, qui sont à la fois collectifs et individuels. Ces objectifs sont fixés préalablement puis validés, sur délégation du conseil d'administration, par le comité nominations et rémunérations, composé de 3 membres du conseil d'administration.

La prime aux résultats de l'année 2023 a été versée en avril 2024 après validation de l'évaluation des objectifs par le comité nominations et rémunération du conseil d'administration.

L'ancien directeur général des SIG, qui a fait valoir son droit à une retraite anticipée avec effet au 30 avril 2024, ne touchera pas de prime aux résultats en avril 2025 correspondant à l'atteinte des objectifs 2024.

Parmi les grands établissements soumis à la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017 (LOIDP; rs/GE A 2 24)<sup>1</sup>, seuls 4 d'entre eux rapportent avoir payé des éléments de rémunération liés à la performance.

### 1. Aéroport international de Genève (AIG)

	Bonus maximum possible du DG de l'AIG	Somme des bonus maxima possibles des autres membres de la DG de l'AIG	Bonus payé au DG de l'AIG	Somme des bonus payés aux autres membres de la DG de l'AIG	Nombre des autres membres DG bénéficiaires
2019	187500	307500	135972	179497	6
2020	187500	307500	127341	228155	6
2021	187500	217500	112415	133921	2
2022	187500	307500	138598	225293	6
2023	187500	416250	139127	249120	7

<sup>1</sup> Le rapport est publié chaque année par le Conseil d'Etat depuis 2020; vous trouverez ces éléments à la fin de la page Internet <https://www.ge.ch/document/editions-annuelles-du-bilan-social>

## 2. Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI)

	Bonus maximum possible du DG de la FTI	Somme des bonus maxima possibles des autres membres de la DG de la FTI	Bonus payé au DG de la FTI	Somme des bonus payés aux autres membres de la DG de la FTI	Nombre des autres membres DG bénéficiaires
2019	5'000	20'000	5'000	2'000	4
2020	5'000	20'000	0	17'000	4
2021	5'000	20'000	0	0	0
2022	5'000	20'000	5'000	5'000	1
2023	35'012	119'703	26'260	45'200	4

## 3. Services industriels de Genève (SIG)

	Bonus maximum possible du DG des SIG	Somme des bonus maxima possibles des autres membres de la DG des SIG	Bonus payé au DG des SIG	Somme des bonus payés aux autres membres de la DG des SIG	Nombre des autres membres DG bénéficiaires
2019	70'000	151'000	52'299	113'068	7
2020	70'000	151'000	60'433	124'968	7
2021	70'000	131'000	61'100	98'700	6
2022	70'000	151'000	58'100	130'400	7
2023	70'000	151'000	61'000	127'553	7

#### 4. Transports publics genevois (TPG)

	<b>Bonus maximum possible du DG des TPG</b>	<b>Somme des bonus maxima possibles des autres membres de la DG des TPG</b>	<b>Bonus payé au DG des TPG</b>	<b>Somme des bonus payés aux autres membres de la DG des TPG</b>	<b>Nombre des autres membres DG bénéficiaires</b>
<b>2019</b>	32'771	102'344	30'608	92'200	4
<b>2020</b>	33'181	103'626	32'186	96'687	4
<b>2021</b>	NA	NA	0	0	NA
<b>2022</b>	NA	NA	0	0	NA
<b>2023</b>	NA	NA	0	0	NA

Depuis 2021, les TPG ne payent plus de bonus aux membres de la direction générale.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancière :  
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

La présidente :  
Nathalie FONTANET